

# GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON, PARAISSANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

**FIRMIN H. PROULX.**

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du soussigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors devront avoir été payés ; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration de ce journal doit être adressé à **FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.**



ANNONCES :

Première insertion ..... 10 centins par ligne  
 Deuxième insertion, etc.... 3 centins par ligne  
 Pour annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres, instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

MM J. B. Rolland & Fils, Libraires à Montréal  
 M. J. A. Langlais, libraire à St. Roch de Québec ont bien voulu se charger de l'agence de la "Gazette des Campagnes."

Amédée Marsan éer L'Assomption

ABONNEMENT : } Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première } ABONNEMENT :  
 \$1. PAR AN } Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité. } \$1. PAR AN

## SOMMAIRE

*Revue de la semaine :* Guérison opérée à Carleton, comté de Bonaventure, par l'intercession de la Bonne Sainte Anne.— Progrès religieux et agricole dans le diocèse des Trois-Rivières.— Invitation au Gouvernement Fédéral de favoriser le défrichement de nos terres incultes.— Grande démonstration religieuse et nationale à Québec au mois de juin prochain ; les cultivateurs ne doivent pas rester indifférents à l'égard de cette démonstration où les intérêts agricoles y recevront une grande part d'attention ; un monument commémoratif de cette solennité sera érigé à l'endroit même où le Métropolitain célébrera la masse ce jour là.

*Causerie Agricole :* Des fumiers : Sa composition ; conditions nécessaires pour qu'un ferment puisse agir ; condition essentielle pour que le fumier soit bon ; moyen d'obtenir le plus de fumier et le meilleur, avec un nombre donné de bestiaux ; remarque importante ; soins généraux à donner à l'intérieur de l'étable ; doit on porter le fumier sur le champ lorsqu'on le sort de l'étable ? Manière de traiter le fumier lorsqu'on ne peut l'employer frais ; construction des tas de fumier.

*Sujets divers :* Stérilité du sol.—Composition du sol.—Délégation du Conseil d'agriculture de la Province de Québec, séance du 14 janvier 1880.—Culture du tabac.

*Correspondance :* La colonisation dans le comté de Kamouraska.—Jean-Bte. Dionne, J. P.

*Choses et autres :* Exposition des produits de la laiterie à New-York.—Trafic des animaux à St. Paul de Minnesota.—Production du sucre dans tout l'univers.—Convention annuelle des fromagers de la Province de Québec.

*Recettes :* Comment on arrête les progrès du feu quand il a pris aux vêtements des femmes ou des enfants.—Procédé pour préserver les fromages des vers.—Graisse pour adoucir le frottement des essieux.

*Retard dans la publication de la "Gazette des Campagnes."*— Quoique le présent numéro soit daté du 29 janvier, il n'a pu être expédié que lundi, 2 février ; le prochain numéro sera expédié le 6 février. De là nous continuerons à faire l'envoi de la Gazette par la poste, le jeudi, jour même de sa publication.—Les délais que nous avons eus à subir depuis quelque temps étaient incontrôlables.

## REVUE DE LA SEMAINE

*Amour et reconnaissance à notre glorieuse patronne du Canada*— Nous vous prions d'insérer dans la *Gazette des Campagnes* le fait suivant : la louange de la Bonne Sainte Anne ; Madame A\*\*\* M\*\*\* épouse de M. C\*\*\* C\*\*\* de la paroisse de Carleton, comté de Bonaventure, fut atteinte d'une maladie très-grave qui lui faisait entrevoir sous peu les portes du tombeau. Le Dr M\*\*\* homme d'une piété exemplaire et d'une grande habileté, fut appelé ; celui-ci, en voyant la rapidité du mal, jugea à propos de lui faire administrer les derniers sacrements.

Pendant deux longs mois, la maladie alla toujours s'aggravant et devint de plus en plus compliquée. Notre pauvre patiente, extraordinairement affaiblie par les douleurs qu'elle ressentait, causée par plusieurs maladies, sembla pendant quelque temps perdre son courage accoutumé. Dans cette pénible situation, ne sachant que faire et voyant que le médecin se dévouait, se fatiguait jour et nuit pour lui prodiguer les soins que réclamait son état, sans obtenir d'autres résultats que celui d'une faiblesse extrême, notre malade jeta les yeux sur une relique de la Bonne Sainte Anne, et la tenant entre ses mains elle s'écria avec l'accent de la foi la plus vive : "O "bonne et puissante Sainte Anne ! vous si justement "appelée la santé des malades, vous que l'on a jamais "invocée en vain, je vous en conjure, ayez pitié de "moi, priez pour moi..." Dès ce moment, elle mit toute sa confiance en sa glorieuse patronne, n'attendant plus de secours que de sa puissante intercession.

Sa foi et sa confiance furent récompensées. Après avoir fait une neuvaine en union avec les Sœurs de la Charité qui la visitaient, et avec plusieurs autres personnes qui portaient intérêt à son rétablissement, elle sentit ses forces revenir peu à peu. Aujourd'hui elle jouit d'une assez bonne santé et elle remercie Sainte Anne de la protection qu'elle lui a accordée. Le médecin dit lui-même que la Bonne Sainte Anne